

Résolution Unia contre les ouvertures dominicales

Genève, le 20 octobre 2025

Nous, salariées et salariés de la vente et des branches connexes (pharmacies, sécurité, boulangeries, coiffure, transports et logistique, nettoyage), réunis en assemblée aujourd'hui, exprimons notre opposition ferme aux projets de déréglementation du travail dominical : 1) l'introduction de deux dimanches ou plus d'ouverture au niveau cantonal, et 2) les velléités de la droite au niveau national d'ouvrir les commerces jusqu'à douze dimanches par année.

Considérant que

- **Le dimanche est un jour de repos indispensable à la santé, à la vie familiale et sociale, et un pilier d'un équilibre collectif largement reconnu ;**
- Les élargissements d'horaires et d'ouvertures dominicales, lorsqu'ils ont été introduits ailleurs, n'ont ni augmenté durablement l'emploi, ni amélioré la qualité du service, mais ont souvent fragmenté les horaires, **accru la précarité** et banalisé les heures supplémentaires ;
- Dans notre secteur, caractérisé par des **salaires bas**, des pics de charge et des **postes majoritairement féminisés**, l'ouverture dominicale aggrave la **pénibilité** (rythmes décalés, gardes d'enfants coûteuses/difficiles, transports limités) et accentue les **inégalités** ;
- Le « volontariat » dominical est rarement réel : la pression hiérarchique et la peur des licenciements vident de sens la liberté de refuser ;
- Les petits commerces et indépendants, déjà fragilisés par la concurrence des grandes enseignes et du commerce en ligne, risquent une course aux horaires impossible à suivre, au détriment du tissu économique local ;
- **La qualité du service naît de conditions de travail dignes, de temps de récupération, de salaires justes et de plannings stables, pas de l'extension permanente des amplitudes.**

Nous dénonçons

- Une dégradation programmée de nos conditions de travail et de notre santé psychique et physique ;
- Une réforme dictée par des intérêts patronaux à court terme, sans véritable évaluation d'impact social, sanitaire et économique ;
- Une remise en cause du repos dominical, valeur sociale partagée et équilibre nécessaire à toute la population (salarié·e·s, familles, bénévolat associatif, vie culturelle et sportive).

Nous exigeons

Que toute modification d'horaires soit soumise à de véritables consultations du personnel, et encadrées par une convention collective de travail (CCT) négociées par nos syndicats. Sans ces conditions nous refusons et condamnons les projets d'ouvertures cantonal de 2 dimanches supplémentaires ou plus et national de 12 dimanches par années.

Nous appelons

- Les autorités à s'engager de manière ferme pour mettre en place des conventions collectives de travaux étendues par tous les moyens utiles.
- Les consommatrices et consommateurs à soutenir des rythmes compatibles avec une vie digne pour celles et ceux qui les servent, et à privilégier l'achat responsable.
- Nos collègues de tout le secteur à nous rejoindre et à signer massivement cette résolution, à **s'organiser collectivement au sein du syndicat Unia** et à se préparer à toutes les formes d'action légales nécessaires pour défendre le repos dominical et des conditions de travail justes.

Parce qu'un service de qualité ne se construit pas sur la fatigue et la contrainte, nous défendons le droit au repos dominical et des horaires humains.